



VILLE DE CAP-CHAT

OFFRE D'EMPLOI / INSPECTEUR MUNICIPAL

Nature de l'emploi

Sous l'autorité du directeur général-greffier, la personne titulaire du poste est responsable de l'application des règlements de construction, de lotissement, de zonage et des autres règlements d'urbanisme ainsi que de l'application du règlement municipal concernant les nuisances et l'hygiène.

Elle effectue les rondes d'inspection, renseigne les citoyens sur la réglementation en vigueur et procède à l'émission et au suivi des permis et certificats délivrés et effectue le traitement des plaintes et des requêtes qui lui sont confiées.

Elle rédige les avis et les constats d'infraction.

Elle analyse les projets de développement urbain et formule les recommandations quant à leur acceptation, leur refus ou les modifications à y apporter.

Elle effectue toutes autres tâches connexes pouvant relever de cet emploi.

Tâches principales

À la Ville de Cap-Chat, l'inspecteur municipal ;

- Accueille et informe les citoyens sur toute question relative aux Règlements d'urbanisme ainsi que sur la réglementation municipale ;
- Fournit les renseignements visant la construction et l'occupation du territoire ;
- Reçoit, analyse et autorise les demandes des citoyens et des promoteurs relatives aux divers permis ou certificats ;
- Procède à l'émission des divers permis et certificats conformément aux règlements en vigueur ;
- Effectue les suivis relatifs aux plaintes et aux permis émis pour la construction et la rénovation et s'assurent de la conformité des travaux autorisés ;
- Voit à l'application des Règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, permis et certificats, construction, dérogation mineure et autres) ;
- Signale au directeur général-greffier toute situation problématique qu'il juge d'intérêt pour le Conseil municipal et rédige un rapport de la situation en proposant des recommandations ;
- Traite les plaintes, vérifie les situations, effectue l'inspection du territoire, constate les infractions et émet les avis et constats d'infraction appropriés ;
- Prépare les dossiers pénaux et représente la Ville devant le tribunal lorsque requis ;
- Au besoin, agit à titre de conseil auprès du CCU (Comité consultatif d'urbanisme) et assure le suivi des recommandations du CCU ;
- Collabore à l'aménagement et au développement du territoire ainsi qu'à la gestion des cours d'eau ;

- Communique au directeur général-greffier les demandes de modifications de règlement ;
- Produit à demande un rapport destiné au Conseil municipal;
- Assume certaines responsabilités, en cas de besoin, dans le cadre des mesures d'urgence ;
- Exerce toute autre tâche connexe à la demande du directeur général et greffier;
- Agit comme inspecteur en environnement.

Cette description de tâches reflète les éléments généraux du travail à réaliser et ne doit pas être considérée comme une énumération exhaustive de l'ensemble des tâches à accomplir.

Exigences requises

- Détenir un diplôme d'études collégial en aménagement du territoire et urbanisme ou une attestation d'études collégiales (AEC) en inspection municipale ;
- Expérience dans le domaine serait un atout.
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5.

Qualités personnelles recherchées

La personne recherchée a de l'entregent, elle fait preuve de discernement et d'esprit critique. Elle est responsable et est capable de travailler sous tension. Elle a un bon français écrit et elle exprime clairement ses idées.

Nature du poste / rémunération et autres conditions de travail

- Poste régulier à temps complet, 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h – horaire d'été à compter de juin ;
- Échelle salariale : taux horaire de 27.81 \$ à 35.37 \$;
- Fonds de pension, assurance collective, congés mobiles et autres conditions incluses à la convention collective en vigueur ;
- Possibilité d'effectuer un certain nombre d'heures en télétravail.

Postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intérêt **au plus tard à 16 heures, le 24 mars 2025** :

- **Par courriel** : dgcapchat@globetrotter.net

- **Par la poste** :

Poste d'inspecteur municipal
 Ville de Cap-Chat
 À l'attention de : Monsieur Yves Roy, directeur général-greffier
 53 rue Notre-Dame C.P. 279
 Cap-Chat (Québec)
 G0J 1E0

- **En personne** : Dépôt à la réception de l'Hôtel de Ville, au 53 rue Notre-Dame à Cap-Chat (Québec), G0J 1E0, sous enveloppe cachetée avec mention « *Poste d'inspecteur municipal* », au nom de monsieur Yves Roy, directeur général-greffier.

Cap-Chat, le 11 février 2025

(S) Yves Roy

Yves Roy
 Directeur général et greffier